



Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

25 MARS 2013 – HOTEL DU DEPARTEMENT

SEANCE CONSACREE AUX QUESTIONS D'ACTUALITE

SYNTHESE DES QUESTIONS SOUMISES PAR LE GROUPE

Question posée par

M. Maurice FASSET

Conseiller général du canton de Marnay

Sujet : politique sportive du Département

Résumé de la question : un état des lieux pourrait être fait avec profit concernant la politique sportive conduite par le Conseil général.

Quel bilan peut-on tirer, à l'aune des récents travaux rétrospectifs conduits relatifs à « Haute-Saône 2015 » ? Quelles évolutions sont également envisagées pour continuer à soutenir le plus efficacement possible le mouvement sportif ?

*

Question posée par

Madame Joëlle LAURE-LIBERSA

**Vice-présidente du Conseil général
Conseillère générale du canton de Combeaufontaine**

Sujet : soutien des partenaires associatifs

Résumé de la question : nous venons de voter il y a quelques semaines les subventions aux associations départementales. A la suite de cette séance publique, j'ai été confortée dans la nécessité de conduire de telles politiques de soutien au tissu associatif, dont le rôle dans les territoires est reconnu par tous.

A cet égard, des éléments plus globaux, relatif non seulement à cette séance consacrée aux associations, mais aussi plus largement à toutes nos politiques de soutien à des associations permettrait d'y voir plus clair sur les perspectives qui se présentent aujourd'hui à nous en la matière.

*

Question posée par

Mme Edwige EME

Conseillère générale du canton de Montbozon

Sujet : dispositifs d'aide aux jeunes

Résumé de la question : il y a maintenant dix mois, notre pays a connu l'alternance politique. François HOLLANDE, Président de la République élu, a fait de la jeunesse l'une de ses priorités. Aujourd'hui, l'Etat tend à repenser les dispositifs d'aide aux jeunes par le biais de diverses politiques relevant de plusieurs ministères.

Ainsi, le moment me semble opportun pour évoquer les dispositifs d'aide aux jeunes mis en œuvre par le Conseil général : quelles sont les retombées de ces actions ? Qu'en seront les évolutions futures ?

Comment pouvons-nous répondre au plus près aux attentes de jeunes qui sont aujourd'hui très différents de la jeunesse d'il y a quelques années ?

Enfin, comment pouvons-nous coordonner nos dispositifs avec les politiques conduites au niveau de la Région Franche-Comté et de l'Etat ?

*

Question posée par

M. Michel DESIRE

**Vice-président du Conseil général
Conseiller général du canton de Jussey**

Sujet : devenir des périphériques départementaux

Résumé de la question : les années 1990 et le début des années 2000 ont vu fleurir, partout en France, des structures publiques ou parapubliques dépendant des collectivités.

Sous l'influence du courant de pensée que les universitaires appellent le « nouveau management public », le nombre de ses périphériques a cru et la Haute-Saône ne fait pas exception à la règle.

Aujourd'hui cependant, de plus en plus de départements remettent en cause cette organisation : la souplesse de fonctionnement originellement souhaitée a été plus que compensée par une fragmentation regrettable de l'action publique locale.

Certains périphériques haut-saônois illustrent, selon moi, cette difficulté à unifier les politiques publiques conduites. En ce sens, ma question est simple : comment pouvons-nous remédier à ces dysfonctionnements ?